



LE GRIFFE



AGENDA

Dimanche 20 mars : Loto association parents d'élèves école élémentaire

Vendredi 1er avril : Carnaval écoles

Dimanches 10 et 24 avril : Elections présidentielles

Vendredi 29 avril à 20h45 au foyer : Les Vendredis de L'Agglo Théâtre Comédie Fantastique : « INSOMNIES »

**Dimanche 8 mai matin : Commémoration
après-midi : ramassage des déchets**

Samedi 3 juin : Manifestation Européenne : « Rendez-vous aux Jardins »

Dimanches 12 et 19 juin : Elections législatives

Vendredi 17 juin : Fête de l'école maternelle

Vendredi 24 juin : Fête de l'école élémentaire

Jeudi 30 juin - Dimanche 3 juillet : Fête Votive

DEVELOPPEMENT DURABLE

ENFANCE

PROJETS

Chères Saint Mamertoises et chers Saint Mamertois

Je vous souhaite tout d'abord au nom de l'ensemble des élus et du personnel municipal une belle et heureuse année 2022 et vous adresse tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets !

Dans le contexte sanitaire toujours préoccupant, je remercie toutes celles et ceux qui sont mobilisés pour soigner les malades, réaliser les tests de dépistage et mettre en place les protocoles sanitaires. Les équipes éducatives de nos deux écoles et le personnel municipal font un travail remarquable pour que l'accueil des enfants, leur scolarité et les apprentissages se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Dans notre village, les médecins, les infirmières et les infirmiers sont toujours très mobilisés. La pharmacie a très vite mis en place une organisation et des moyens permettant de faire face à l'afflux des demandes de tests et de vaccins. Encore merci à tous !

Forts de toute cette énergie et cette solidarité nous ne pouvons être qu'optimistes pour 2022 et avoir la volonté de poursuivre, au mieux, la mise en œuvre des projets qui contribuent à améliorer le quotidien de chacun et la qualité du cadre de vie dans notre village.

Faute de pouvoir organiser des réunions publiques et des rencontres citoyennes dans les quartiers, tous les élus et le personnel municipal restent à votre écoute: les horaires de l'accueil du public à la mairie demeurent identiques, les rendez-vous avec les élus le samedi matin sont maintenus, le conseiller numérique France Service est à votre disposition tous les lundis maison Dumond, le centre communal d'action sociale peut être sollicité autant que de besoin. A compter de cette année, vous pourrez également vous adresser directement aux élus « référents » de votre quartier dont vous trouverez le nom et l'adresse mail dans ce bulletin municipal. Un nouveau site internet a également été déployé début janvier pour mieux vous informer.

Par tous ces moyens n'hésitez pas à nous faire part de vos demandes, de vos idées et de vos observations !

Pour préserver et améliorer notre cadre de vie il est indispensable de disposer d'un Plan Local d'Urbanisme adapté aux orientations d'aménagement prévues ces prochaines années pour notre village, en particulier pour le site dit « de la Cave coopérative ». C'est pourquoi la révision de notre PLU est lancée. La commune sera accompagnée par le bureau d'étude « Verdi ».

Des travaux sont également nécessaires. Pour 2022 sont d'ores et déjà prévus la 2^{ème} tranche de travaux de la « Place des Ecoles » qui a débuté fin janvier, le goudronnage du chemin du Mazet des Fusées, l'enfouissement des réseaux électriques au centre du village et la pose de caméras .

La qualité de notre cadre de vie est aussi liée à des actions conduites avec la participation des habitants. En 2021 furent notamment initiées deux actions que nous tenons à mener à bien : l'enduit des murs de clôture et la gestion de nos biodéchets.

Comme vous pourrez le lire dans ce « Griffé » ces actions ont déjà donné de bons résultats.

Il nous faut les poursuivre en 2022 avec pédagogie et volonté.

Concernant la gestion des biodéchets une commission extra-municipale vient d'être créée par délibération du conseil municipal du 3 février. Cette commission composée d'élus, d'agents municipaux, de villageois, de représentants des associations... aura pour rôle de proposer une organisation pour la gestion des composteurs collectifs ainsi que pour la collecte et le broyage des déchets verts.

Sur ces sujets soyez assurés de l'engagement de toute l'équipe municipale. Toutefois la participation citoyenne est indispensable. Nous comptons sur vous pour répondre à l'appel à candidatures lancé dans ce bulletin municipal !

En ce début d'année, la composition du conseil municipal connaît quelques modifications. Mme Véronique Martin, conseillère municipale depuis 2014, a souhaité démissionner pour des raisons personnelles. Je la remercie chaleureusement pour son investissement au sein du conseil municipal des jeunes lors du précédent mandat !

C'est M. François Marmillot qui lui succède. Nous sommes très heureux qu'il ait accepté de se joindre à nous, sachant pouvoir compter sur son engagement pour notre village.

Le repas des aînés et la cérémonie des vœux du maire ayant dû être annulés, je profite de cet éditorial pour souhaiter la bienvenue dans notre village à tous les nouveaux arrivants et féliciter tous les jeunes qui ont obtenu leur diplôme en 2021 dans un contexte vraiment difficile pour eux.

Au plaisir de vous rencontrer dans le village et de vous retrouver très vite pour partager, nous l'espérons tous, des moments de convivialité !

Catherine BERGOGNE

Appel à candidatures - Commission Extra-Municipale - Gestion des Biodéchets

Afin de mieux associer la population, le conseil municipal peut créer des commissions consultatives sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces commissions comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales et des habitants. La composition est fixée pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Chaque commission est présidée par un membre du conseil municipal. Afin de recycler sur place les biodéchets, la commune souhaite proposer aux habitants un service de valorisation de ces derniers (broyat, compostage) par la mise en place de composteurs collectifs et d'une plateforme de stockage et de broyage des déchets verts.

Lors du dernier conseil municipal il a été voté le fait de mettre en place une commission extra-municipale sur la gestion des biodéchets. Cette commission sera composée d'élus, d'agents des services techniques et de représentants de la société civile.

Toutes personnes intéressée pour rejoindre la commission peut envoyer un mail à : laura.granier@st-mamertdugard.fr ou s'inscrire à la mairie. La date limite pour s'inscrire est le **15 mars**.

Journée sur la réduction des déchets



Le 27 novembre dernier, la municipalité a organisé une journée sur la réduction des déchets. Durant la matinée différents stands ont été mis en place au foyer et ses alentours : compostage, tri des déchets, troc de vêtements et de livres, réparation de vélos, boutique zéro déchets, atelier sur le numérique éco responsable, l'association Jardins des Tinelles, exposition de dessins des enfants de l'école élémentaire. Au milieu de la matinée dans le cadre du projet 100% compostage une formation sur « Les déchets verts de mon jardin » était proposée. En fin de matinée les élus du conseil municipal des jeunes et tous les bénévoles sont allés ramasser les déchets dans le village et un tri a été fait au retour. Cette matinée s'est clôturée par un apéro « Zéro Déchet ».

Du tri au recyclage...

Durant la matinée, le Sitom Sud Gard a proposé des animations autour du tri et du recyclage. Sur le stand d'information, les enfants ont découvert les différentes étapes de la transformation de la matière, sous forme de jeu. La conseillère du tri a également échangé avec les participants pour évoquer comment produire moins de déchets et mieux les trier pour leur donner une seconde vie.

A l'issue du ramassage des déchets effectué dans la nature par les habitants, un tri géant a été réalisé avec l'animatrice du Sitom Sud Gard. Verre, textile, emballages, déchets de déchèterie et ordures ménagères ont été séparés pour retrouver le chemin du bon exutoire et être recyclés. Plus de 70 personnes ont fréquenté le stand ou participé au tri, autant de personnes sur qui le Sitom compte pour diffuser à leur tour la bonne information, car c'est l'affaire de tous !

Tout savoir sur nos déchets : www.sitomsudgard.fr Une question ? 04 66 04 78 32



Formations compostage

Dans le cadre du projet 100% compostage mené par la commune, Nîmes Métropole a proposé deux sessions de formation. Les participants ont pu s'initier au compostage et découvrir que les déchets verts de leur jardin peuvent être de véritables ressources (paillage, mulching ...) grâce à l'intervention du CIVAM racine et de Compostons lors de la formation "Les déchets verts de mon jardin comme ressource naturelle".

Début février, une équipe de messenger est passée en porte à porte afin de réaliser une petite enquête auprès de chaque habitant et en a profité pour prendre les demandes de composteur pour ceux qui souhaitent en acquérir un gratuitement. En effet, jusqu'en juin 2022, Nîmes Métropole vous **offre** un composteur (vendu 20€ habituellement). Vous pouvez toujours télécharger le formulaire de demande sur le site de la mairie.



Visite centre tri

Une visite des installations du Sitom riche d'enseignements

561 Kg : c'est la quantité de déchets, tout confondu, produite par chacun de nous chaque année !

Alors à l'occasion de la *Semaine européenne de la réduction des déchets*, le Sitom Sud Gard, service public de la valorisation et du traitement des déchets ménagers, a reçu les élus dans ses installations.

Nous avons pu découvrir le fonctionnement du centre de tri de la collecte sélective où les emballages en carton, plastique et métal ainsi que le papier sont séparés par matière, à la fois manuellement et mécaniquement. Chaque matière est ensuite mise en balles avant d'être expédiée chez des recycleurs qui en feront une nouvelle matière. 40 000 tonnes y sont traitées chaque année !

La visite s'est poursuivie à l'Unité de valorisation énergétique Evolia où sont incinérées les ordures ménagères (**282kg/an/habitant !**). Dans la salle de quart, nous avons pu observer la fosse de plus de 15 mètres de hauteur où sont vidées les bennes de collecte. Depuis cette fosse, un grappin déverse ensuite les déchets dans la trémie du four où ils brûleront à 900°. Le process permet enfin de transformer la chaleur du four en énergie électrique et thermique. Car cette installation approvisionne en eau chaude sanitaire et en chauffage urbain les quartiers ouest de la ville de Nîmes, dont le CHU Carémeau.

Surpris et impressionnés par la quantité de déchets arrivant dans ces installations, nous prenons à nouveau toute la mesure de l'indispensable réduction des déchets et du bon tri pour un recyclage optimal. Un message à largement relayer auprès des administrés...

Des visites du centre de tri sont ouvertes aux écoles sur un parcours pédagogique (34 pers.), et aux associations, entreprises ou groupes constitués de 18 personnes maximum.

Gratuit et sur réservation : 04 66 04 78 32



L'écho des écoles

RETOUR SUR UN DEBUT D'ANNEE CHARGE

La rentrée scolaire s'est déroulée le 2 septembre avec de nombreuses nouveautés.

Notre école maternelle a vu fermer une de ses classes et accueille désormais 79 élèves dans 3 classes multi-niveaux.

A l'école élémentaire, Madame Rigaud, professeure des CM1/CM2 a rejoint une autre école. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouvelles institutrices : Madame De Barry pour la classe de CM1/CM2 et Madame Olivier qui partage le double niveau de Monsieur Janssen en CM1/CM2.

Du CP au CM2 ce sont 147 élèves qui sont répartis sur 6 classes.



VALISE NUMERIQUE

Début 2021 nous répondions à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Dans le cadre du plan de relance, cet appel à projet visait à « réduire les inégalités scolaires » et à « lutter contre la fracture numérique ». En Mai, nous apprenions que notre dossier était retenu. Ainsi, nous avons pu équiper l'école d'une valise numérique composée de 15 ordinateurs portables subventionnés à 70 % par l'État.

LE JAZZ A L'ECOLE

En octobre, Nîmes Métropole a délocalisé son festival de Jazz. La cour de l'école s'est transformée en scène musicale pour accueillir le groupe Voodoo Chéri, et les élèves ont découvert une musique aux influences multiples. Avec des rythmes caribéens ou sud-américains, le groupe a su transporter ses spectateurs, petits et grands, qui n'ont pas hésité à participer activement à cette ambiance festive.



DU NOUVEAU A LA CANTINE

Nous avons dit « Adieu ! » aux serviettes en papier et « OUI ! » à la réduction de nos déchets.

En partenariat avec la ressourcerie de Nîmes, nous avons fait l'acquisition de vraies serviettes de table en tissu, dont l'entretien est assuré sur place, par les agents de la cantine.

La transition a fait l'unanimité auprès de nos jeunes utilisateurs, et ce sont eux qui en parlent le mieux :

« C'est comme chez mamie ! »

« C'est plus écologique ! »

« Elles ne se déchirent plus ! »

« Mais on ne peut plus cracher dedans quand c'est pas bon ! »

NOËL

Vient enfin l'hiver et ses fêtes de fin d'année.

Les artistes de la classe des moyens/grands de Madame LEBRE, et des classes de CP de Madame GAUCHARD et CP/CE1 de Madame DROSS ont mis tout leur cœur dans la fabrication des décorations du sapin de Noël, qui a fièrement trôné au centre du village pendant les fêtes. Puis, c'est l'heure du goûter. Madame le Maire se joint aux équipes pour la distribution, boissons, clémentines et chocolats, nos petits écoliers l'ont bien mérité !



LA SEMAINE EUROPEENNE DE REDUCTION DES DECHETS



Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, Saint Mamert a organisé le 27 novembre une matinée « Zéro déchet ».

A cette occasion, les enseignants et les élèves des écoles maternelle et élémentaire, ont proposé une exposition rappelant l'urgence de la situation. A travers les œuvres exposées au foyer, les enfants tenaient à faire passer un message fort : stoppons la production de nos déchets, protégeons notre planète !

Le Syndicat intercommunal chargé du traitement des ordures ménagères était sur place pour informer et former la population au tri des déchets. C'est avec un grand intérêt que les enfants ont entendu les conseils du SITOM, avant de se lancer dans les rues du village pour participer au ramassage des déchets.

Au retour, les sacs chargés furent vidés sur place afin d'apprendre ensemble à sélectionner la bonne colonne de tri. Si les masques et les mégots étaient hélas, attendus en nombre, d'autres découvertes furent bien plus surprenantes !



Réduction consommation d'eau à l'école maternelle

La gestion de l'eau, élément si essentiel à nos vies, est depuis toujours un défi individuel mais aussi collectif. A l'école maternelle, la réflexion est allée plus loin, notamment face à l'application du protocole sanitaire qui a entraîné un surcroît de consommation d'eau : 8 lavages de mains par jour au lieu de 4 habituellement. Le personnel de l'école a réfléchi et Khadija, ATSEM (agent territorial spécialisé école maternelle) a eu l'inspiration !

Les robinets ont des boutons poussoirs qui sont durs à utiliser pour les enfants. L'idée a donc été de raccourcir la course des boutons poussoirs au moyen de serre-joints.

Les enfants appuient plus facilement car le bouton va moins loin. Deuxième intérêt, la consommation d'eau est mieux gérée.



Les parents d'élèves

Nouvelle année, nouveaux bureaux pour les associations de parents d'élèves.

L'APE des Péquelets pour la maternelle et l'ALE pour l'élémentaire.

Des équipes toujours aussi motivées et pleines d'idées. Leur but ? Offrir aux élèves une année inoubliable. Parce que l'école c'est aussi s'amuser, vivre en collectivité et se créer des souvenirs. Sorties, surprises, concours, spectacles et bien sûr la très attendue fête des écoles !

Tout cela, on le doit à l'investissement de quelques parents et à tous ceux qui les soutiennent dans leurs actions ponctuelles pour récolter des fonds.



Mais aussi, le concours de la plus belle galette des rois

Noël à l'école maternelle

La nouveauté à l'école élémentaire, c'est la vente des « box goûter », très appréciées !





A l'occasion du goûter de Noël l'ALE a promené sa hotte dans les classes. Cordes à sauter, élastiques, livres... il y en a eu pour tout le monde et pour tous les goûts !

Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Octobre fut le mois du renouvellement pour le conseil municipal des jeunes.

Réunis dans la cour de l'école, les élèves du CP au CM2, l'équipe enseignante, Madame le Maire et son adjointe déléguée au CMJ, ont attentivement écouté les courageux candidats, venus exposer leurs idées pour améliorer la vie au village, et elles furent nombreuses !

Puis vint le temps des élections. Au foyer, à bulletins secrets, ce sont 5 nouveaux conseillers qui ont été élus et appelés à rejoindre leurs camarades qui avaient fait le choix de renouveler leur mandat.

Le conseil municipal des jeunes est donc constitué de 12 conseillers, qui ont très vite eu l'occasion de prendre part à la vie du village, notamment lors de la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918.



LES ELUS DU CMJ



Dan ROOSEMONT
6ème
Elu en 2020



Agate FABRE
CM2
Elue en 2020



Tom ABRIC
CM2
Elu en 2020



Charlie EYMARD SPIEGEL
CM2
Elue en 2020



Naelle ABOUFARES DENIS
CM2
Réélue en 2021



Clovis PRADE
CM1
Elu en 2020



Siwar ALJBILY
CM1
Elu en 2020



Lucas COMPAN
CE2
Elu en 2021



Lilou GALVEZ
CE2
Elue en 2021



Olivia DA SILVA
CM1
Elue en 2021



Iris JULIA
CM1
Elue en 2021



Corentin CLEMENT
CM2
Elu en 2021

TELETHON 2021

La 35^{ème} édition du Téléthon s'est déroulée les 3 et 4 décembre derniers. Comme à son habitude, le CMJ a accompagné l'AFM dans la collecte de dons.

Le contexte sanitaire compliqué n'aura pas eu raison du traditionnel loto du téléthon qui s'est déroulé le samedi 4 décembre. Et c'est à la buvette que nous retrouvons les jeunes conseillers du CMJ, attachés à faire monter la cagnotte des gains.



Nous remercions tous ceux qui, par leurs dons, leur présence et leur investissement nous ont permis de reverser la somme de 1650 € à l'AFM pour soutenir et accompagner les malades, leurs familles et les chercheurs.

Merci et à l'année prochaine !

RETOUR EN IMAGES SUR LES DERNIERS EVENEMENTS



13 JUILLET

PASSAGE DES CYCLISTES

L'édition "TOUTES A VELO" 2021 de passage à Saint-Mamert

Une équipe de quatorze cyclotouristes féminines et trois encadrants ont fait étape à Saint-Mamert le mardi 7 septembre.

Parties de Chaumont leur région d'origine, elles allaient rejoindre Toulouse pour participer le 11 et 12 septembre à l'opération "TOUTES A VELO" organisée par la Fédération Française de Cyclotourisme qui a pour but de promouvoir le vélo féminin.

La mairie de Saint-Mamert avait été contactée il y a quelques semaines pour recevoir les sportives le temps d'une pause déjeuner. Ce fut un honneur d'accueillir ces cyclistes âgées de quarante à soixante-dix ans, et un plaisir de leur offrir un rafraîchissement. Elles ont partagé un repas sur la terrasse de la Maison Dumond dans une ambiance festive.

Elles étaient parties le matin de Bagnols sur Cèze, et c'est à Saint Clément de Rivière qu'elles devaient faire étape en soirée.

Après avoir chaleureusement remercié la municipalité de Saint-Mamert pour ce temps de repos, nous leur avons souhaité bonne route jusqu'à Toulouse.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 11 septembre 2021 de 10h00 à 13h00 s'est tenu sous le chêne centenaire du foyer en présence de Madame le Maire et d'élus le forum des associations. Pas moins de 12 associations étaient présentes, en passant du domaine sportif, culturel, cultuel et humanitaire, petits et grands ont pu se renseigner sur les activités proposées. Cette journée de rencontre, d'échange et de convivialité sur un fond musical proposée par le groupe Harmonia Dream Music a réuni une belle affluence et procuré un réel dynamisme associatif. La liste de toutes les associations ainsi que leurs coordonnées sont diffusées sur le site de la mairie.



JOURNEE DU PATRIMOINE

Pour la première fois, notre village a participé le dimanche 19 septembre aux Journées européennes du Patrimoine. Au menu: découverte de la Mairie avec les élus, signature des ouvrages d'Alain Delage, auteur local, visite guidée de l'Eglise, et jeux de piste dans les rues du village. Une agréable expérience, que nous renouvellerons avec plaisir l'an prochain!

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Tous les élus se sont retrouvés au monument aux morts afin de célébrer la commémoration du 11 novembre.



MARCHE DE NOËL

Grande réussite pour le marché de Noël organisé par la municipalité le dimanche 19 décembre dernier, sur la place de l'église.

Ce ne sont pas moins d'une vingtaine d'exposants et de 300 visiteurs qui sont venus braver le froid dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Cadeaux de dernière minute, moment convivial autour d'un vin chaud ou tout simplement achats gourmands, cette première esquisse du marché de Noël ne manquera pas d'être reconduite dans les années à venir.

Video surveillance

Tout d'abord une étude sécurité a eu lieu avec la gendarmerie nationale le 12 janvier 2021.

La Direction Numérique mutualisée de Nîmes Métropole était présente pour accompagner la commune et lui faire bénéficier de son expérience, avec plus de 1000 caméras installées sur le territoire de Nîmes Métropole.

L'étude de la gendarmerie a mis en avant la nécessité de vidéoprotéger 11 sites sur la commune de St Mamert, afin de protéger les biens et les personnes.

Cette étude a été entérinée par un arrêté préfectoral autorisant l'installation des caméras qui visualisent la voie publique.

La mairie a fait le choix de prioriser 3 sites qui se situent autour :

- des écoles (4 capteurs),
- du parking du Lavoir (4 capteurs),
- du point de dépôt des déchets recyclables (4 capteurs).

Les caméras installées sont de Haute Définition afin de permettre de fournir des images de qualité aux forces de l'ordre, et seront installées courant février 2022. Elles ont un champ de vision permanent de 360°.

Les éventuels espaces privés qui se trouvent dans le champ des caméras seront floutés lors de l'installation, assurant le respect de la vie privée des habitants.

L'investissement pour la commune est de 38 282,39 €HT, dont 50% seront subventionnés par les fonds de concours de Nîmes Métropole, ce qui revient à un reste à charge de 19 141,19 €HT pour la commune.

Retour en images sur les travaux effectués dans le village

ELAGAGE DES ARBRES





EQUIPEMENT MACHINES

AMÉNAGEMENT AIRE CAMPING-CARS



ENFOUISSEMENT RÉSEAU AÉRIEN ET NOUVEL ECLAIRAGE CHEMIN DU MAZET DES FUSÉES

RÉFECTION CHEMIN DE ROBIAC

Place des écoles, phase 2

Les travaux ont débuté

Les travaux de la phase 2 de la place des écoles ont démarré début février.

L'entreprise Eiffage a commencé par les opérations de terrassement et de creusement des tranchées qui vont accueillir les fourreaux électriques et les réseaux d'eaux indispensables pour l'irrigation.

Le chantier est sécurisé par des barrières et la circulation des piétons est limitée à certaines zones.

L'ensemble des travaux devrait se dérouler au cours des mois de février et de mars avec quelques perturbations pour le stationnement des voitures et l'accès aux écoles.

Nous tenons à vous remercier de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ce chantier. Les entreprises sont à pied d'œuvre pour terminer les travaux au plus vite et permettre les plantations d'arbres et d'arbustes dans de bonnes conditions.

Vivement le printemps que les habitants puissent profiter des nouveaux équipements prévus sur notre Place des écoles.



Une nouvelle démarche : le permis de végétaliser

La commune débute sa réflexion sur le sujet. Les élus ont déjà pu assister à une présentation sur le sujet par le Conseil en Architecture et Urbanisme et de l'Environnement du Gard (CAUE).

Compte tenu du réchauffement climatique et afin de développer et la qualité environnementale de notre village, nous allons nous inscrire dans cette démarche dans le cadre des travaux à venir dans les rues du village. Néanmoins ce type d'action ne peut aboutir sans le concours des habitants et leur implication dans la gestion des massifs et plantations qui les concernent. Envie de participer à la végétalisation de votre village ?

Le permis de végétaliser est un dispositif qui permet à chacun de jardiner dans l'espace public, de préférence en pleine terre.

Si vous rêvez de vous lancer dans le jardinage en bas de chez vous, avec vos voisins, collègues, en famille ou en association, le permis de végétaliser est fait pour vous.

Le permis de végétaliser, comment ça fonctionne ?

Chaque citoyen majeur, peut aujourd'hui demander à bénéficier d'une autorisation pour jardiner dans la rue. À noter que selon la nature du projet, il peut être demandé d'être constitué obligatoirement en collectif

Sur le trottoir, le bord de route ou sur une place, le permis de végétaliser ne concerne que l'espace public.

Plusieurs actions peuvent être possibles :

- Fleurir le pied des arbres, individuellement ou collectivement.
- Jardiner collectivement en pleine terre après retrait du bitume (suppression du revêtement du trottoir à l'emplacement du projet). En pied de façade ou en limite de chaussée (ce type de projet, plus contraignant, est soumis à conditions particulières).
- Installer collectivement des jardinières au sol dès lors où un projet de pleine terre n'est pas envisageable

Néanmoins, il existe des contraintes qui peuvent être un frein aux projets :

- Votre projet doit garantir l'accessibilité et la fluidité de tous les usagers, une distance minimum devra obligatoirement être conservée pour le cheminement piéton.
- Les installations ne devront pas gêner les accès aux véhicules stationnés, aux abri-bus, aux bus, aux passages piétons, aux bancs et devront respecter les accès pompiers...
- Les installations ne devront pas gêner l'accès aux ouvrages techniques : trappes, tampons, grilles d'aération du bâti, boîtiers électriques, panneaux signalétiques...
- Il est demandé d'éviter de localiser son projet au droit du périmètre des sites sensibles au titre du plan Vigipirate (crèches, établissements scolaires, lieux de culte....)

Les habitants qui souhaitent s'engager dans cette réflexion et qui voudraient participer à la démarche peuvent se signaler au secrétariat. Des groupes de travail avec les élus seront constitués en 2022 pour engager cette nouvelle démarche.



La société Verdi a réalisé une étude de programmation des travaux de rénovation de l'école primaire et du foyer.

Le rendu définitif est prévu pour la fin février. Il est décidé de se concentrer en premier lieu sur notre école primaire vieillissante qui après tant d'années de bons et loyaux services mérite bien un petit rajeunissement.

Les travaux proposés sont de plusieurs natures :

- création d'une nouvelle cantine permettant un meilleur accueil des enfants et assurant les espaces nécessaires au bon fonctionnement du service,
- réfection complète de la toiture des bâtiments, isolation et mise aux normes des salles de classes et des locaux administratifs,
- pose de panneaux photovoltaïques pour permettre l'autonomie électrique des bâtiments communaux, école primaire, foyer, mairie,
- désimperméabilisation et réaménagement de la cour.

Le montant estimatif de la totalité de ces travaux est d'environ 2,3 millions d'euros.

La commune a d'ores et déjà déposé des demandes de subvention, notamment dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat. Un programme de travaux échelonné sur plusieurs années est en cours de planification afin d'améliorer les conditions de scolarisation de nos enfants et réduire la facture énergétique de la commune. La consultation des architectes débutera d'ici la fin du 1er semestre.

Nous espérons pouvoir engager les premiers travaux en 2023 et poursuivre les années suivantes en minimisant le coût pour la commune notamment grâce aux aides de l'ensemble de nos partenaires (Etat, Région, Département, Agglomération de Nîmes Métropole, Agence de l'Eau).

LA POSTE

Création d'un point de contact La Poste Relais

Depuis fin novembre, le point de contact La Poste Relais a ouvert ses portes au sein du bureau de tabac presse Le Planas, 1 rue du Planas, 30730 Saint Mamert Du Gard.

Le point de contact La Poste Relais offre l'essentiel des services offerts par La Poste : les clients peuvent acheter des Prêt-à-Poster, des emballages Colissimo et des produits philatéliques (timbres, carnets). Il est également possible d'y affranchir ses lettres et colis et pour les personnes détenant un compte à la Banque Postale de retirer de l'argent dans la limite de 150 euros sur 7 jours glissants. Toute personne qui serait en difficultés du fait de ce plafond maximum, peut contacter le secrétariat de mairie pour une mise en relation avec le CCAS (centre communal actions sociales).

La Poste Relais au sein de ce magasin est ouvert :

- Du lundi au Samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h30
- Le Dimanche de 7h à 12h30
- Les jours fériés de 7h à 12h30 sauf exception (ex : Noël)

Le bureau de poste est fermé afin de permettre le déménagement du bureau de poste et la remise en état du local. Des travaux sont en cours pour permettre l'ouverture du bureau de tabac presse-La Poste Relais en avril.

Par ailleurs, en appelant le 3631 vous pouvez solliciter tous les services de La Poste par l'intermédiaire votre facteur.

Révision du PLU, le bureau d'étude est choisi

La commune a engagé la révision de son PLU dans l'objectif principal d'adapter le règlement aux projets portés par l'équipe municipale. Le bureau d'étude en charge de cette prestation a été choisi. Il s'agit de la société Verdi qui a formulé une proposition à hauteur de 41 030 € hors taxes. Compte tenu du travail, des procédures et des délais de validation des documents intermédiaires, la révision du PLU devrait se dérouler sur au moins 3 ans et se fera en concertation avec les habitants.

Dès maintenant vous pouvez faire part de vos observations via un registre qui est à votre disposition au secrétariat de la commune, ou par courrier adressé au maire, ou par mail à l'adresse suivante : plu@st-mamertdugard.fr

Tout au long de la procédure des éléments seront mis à disposition des habitants sur le site internet et consultables en mairie.

Enduits sur les murs, le programme se poursuit

La commune tient à remercier les propriétaires qui ont d'ores et déjà réalisé les enduits de leurs murs.

Pour faciliter la réalisation des travaux et minimiser leur coût, il a été décidé d'engager un groupement de commandes.

La commune a sollicité plusieurs devis afin de proposer aux habitants concernés de passer commande au prestataire de leur choix.

La date butoir de remise des propositions est fixée au 13 février.

Passé cette date, un courrier va être envoyé à chaque propriétaire afin qu'il puisse profiter de ce groupement de commande pour réaliser ses travaux et se mettre en conformité avec les règles d'urbanisme.

Plus de 11 propriétaires ont décidé de profiter de cette démarche.

Les habitants qui ne se sont pas encore manifestés et qui souhaiteraient s'engager encore dans cette démarche sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie pour profiter tant qu'il est encore temps des prix de groupes proposés par les artisans.

OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

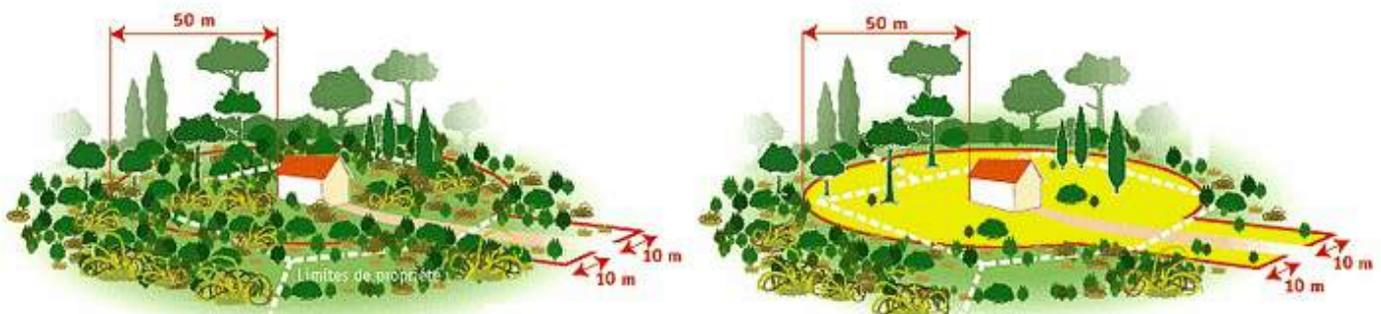
C'est la bonne période !

Avant le démarrage de la végétation et l'arrivée du printemps, il faut profiter des conditions climatiques pour procéder au débroussaillage réglementaire pour sécuriser les constructions et les terrains vis-à-vis du risque incendie.

Cette opération doit être réalisée autour des habitations sur un rayon de **50 mètres**.

Qui est responsable du débroussaillage ?

Il s'agit d'une obligation **des propriétaires des parcelles construites ou non en zone « U » et des propriétaires des constructions en zone autres que « U »**. Il contribue ainsi à la protection de son bien qui pourra être défendu efficacement par les services d'incendies et de secours. Le débroussaillage permet également de limiter le risque qu'un feu qui surviendrait sur la propriété se propage aux zones boisées environnantes.



■ Zones à débroussailler par le propriétaire

RÉFÉRENTS DE QUARTIER

En ce début d'année 2022, l'équipe municipale a décidé de mettre en place des référents de quartier.

Qu'est ce qu'un référent de quartier ?

Le référent de quartier est la personne à contacter en cas de problèmes, demandes ou questions. Nous avons découpé le village en 6 quartiers.

Voici les coordonnées des référents :

Référent : Serge ROUVIERE : serge.rouviere0139@orange.fr

Quartier Founzaous, Hameau de Robiac, Robiac, Sieyres, Mazet des fusées, Chemin des Pauvres

Référent : Francis GUIGUES : voirie@st-mamertdugard.fr

Chemin de Combas, Rue Carriere croze, Rue des Tilleuls, Rue de la Galinière ainsi que les mas à l'écart du centre du village.

Référent : Sylvie MADIOT

sylviemadiot.mairie@gmail.com

Lotissements Crès et Moulin

Référent : Jean Marc FLOUTIER

jean-marc.floutier@st-mamertdugard.de

Chemin de la Gare, Chemin de Gajane, Chemin des Courses

Référent : Catherine BERGOGNE

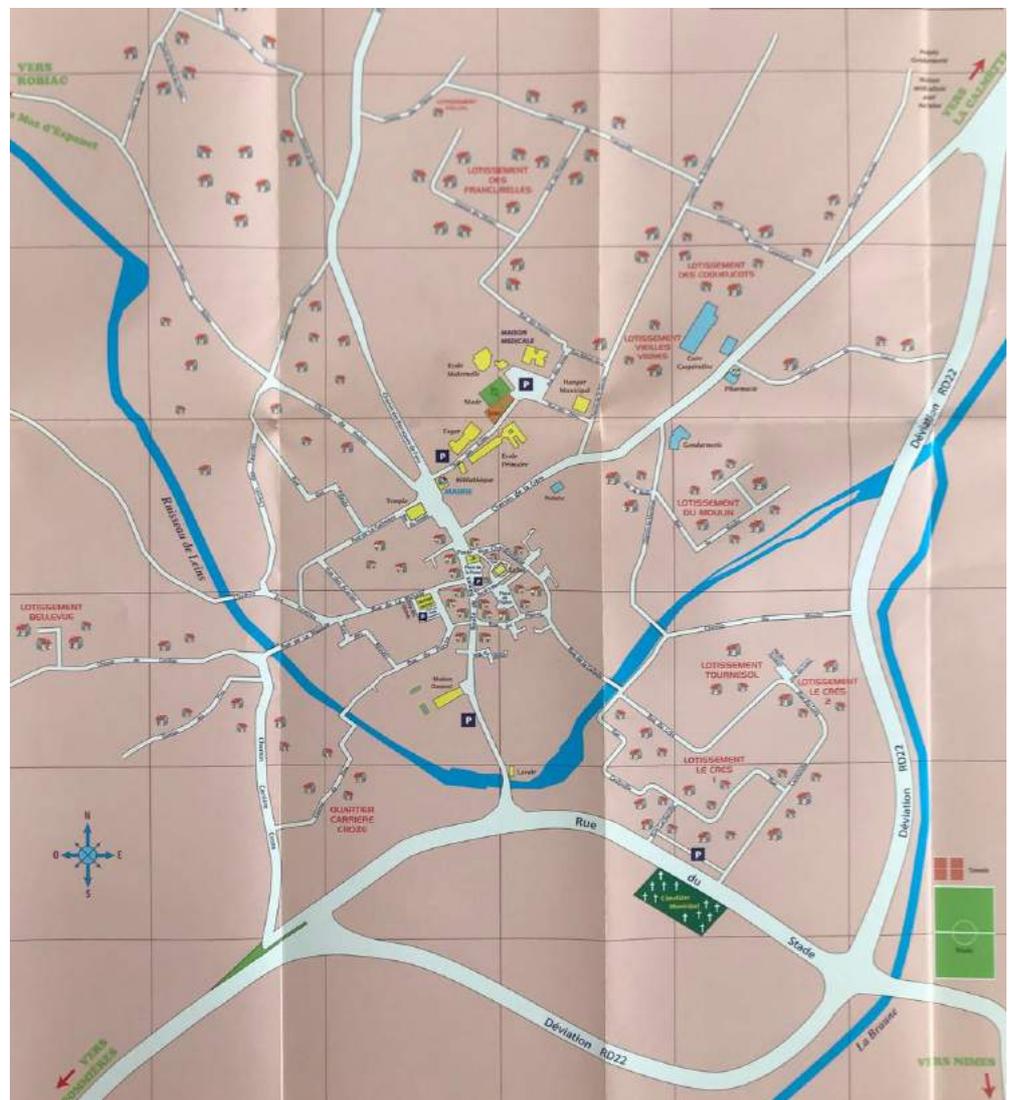
mairie@st-mamertdugard.fr

Centre du village : Route de Nîmes

Référent : Laura GRANIER

laura.granier@st-mamertdugard.fr

Chemin de Saint- Genies, Chemin de Francurelle, Impasse des oliviers, Rue des fraisses, Chemin des vignes



Comm'une actu, l'application mobile de la dynamique locale



Comm'une actu

Téléchargez gratuitement Comm'une actu et retrouvez en temps réel toutes les actus qui vous intéressent :

- Informations de votre mairie
- Bons plans de vos commerçants
- Actualités de vos associations
- Menus de la cantine
- Evénements
- Vigilances
- Alertes
- ... et bien d'autres !

ALPES
D'ici, ça marche mieux !

Mise en place en 2020 à l'initiative de la mairie, l'application mobile gratuite Comm'une actu vous permet de suivre toute l'actualité de la commune facilement et en temps réel. Information municipale, actualité de vos commerçants et des associations de Saint Mamert, directement sur votre smartphone ou tablette !

Comm'une actu vous permet de **choisir votre commune de résidence** en sélectionnant « J'habite » * la commune depuis vos abonnements. Vous serez ainsi également informés instantanément des risques en cours (inondation, incendie, travaux, ...) grâce aux Vigilances et Alertes émises par votre mairie. Vous pourrez aussi **sélectionner vos centres d'intérêts**, les actualités que vous souhaitez voir et recevoir (commerçants, associations et communes aux alentours par exemple).

La fonction de **signalement citoyen** présente sur l'application vous donne la possibilité d'avertir vos élus de tout dysfonctionnement dans l'espace public (problème d'éclairage, dépôt de déchets sauvages, trous dans la chaussée, ...).

Vous n'avez pas encore téléchargé Comm'une actu ?? Qu'attendez-vous ?? Scannez le QR code ci-dessus et profitez-en dès à présent !



Comment sélectionner «J'habite» la commune et choisir ses centres d'intérêts ?

1. Sélectionner «J'habite» dans le menu.
2. Sélectionner la commune de résidence.
3. Sélectionner les centres d'intérêts.

Commerçants et associations, vous aussi, si vous n'avez pas encore créé de compte pour votre structure, n'attendez plus cela vous est offert par la Mairie !

Nous avons souhaité mettre en place cette application pour soutenir et accompagner la dynamique locale de notre beau village, rapprochez-vous de la Mairie ou contactez directement Comm'une actu à assistance@communeactu.fr pour diffuser gratuitement et instantanément votre actualité auprès des habitants.

Conseiller numérique France Services



François-Joseph DUJEU

François-Joseph Dujeu occupe le poste de conseiller numérique pour la commune de Saint-Mamert-du-Gard.

Ses missions sont :

- vous soutenir dans vos usages quotidiens du numérique. Par exemple : apprendre à utiliser un ordinateur, à travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, utiliser un traitement de texte, un tableur, etc. ;
- vous sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques. Cela passe par le fait d'apprendre à s'informer et à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc. ;
- vous permettre de vous autonomiser pour réaliser des démarches administratives en ligne. Son rôle sera de vous guider, sans pour autant faire à votre place.

Il est là pour, répondre à vos questions, vous accompagner si vous avez des difficultés pour utiliser Internet ou l'outil informatique dans vos activités quotidiennes. Il vous propose, gratuitement des ateliers d'initiation au numérique, des mini-formations et des permanences à la maison Dumond : 32 rue route de Nîmes 30730 Saint-Mamert-du-Gard.

Permanences :

Le lundi de 9H00 à 12H00 et 13H00 à 17H00.

Vous pouvez le joindre :

Par téléphone au 06.44.83.27.65

Par mail francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr

NOUVEAU SERVICE COMMUNAL

Le Conseiller Numérique France Services

François-Joseph Dujeu
peut vous aider à ...

- Prendre en main votre équipement informatique.
- Découvrir l'environnement et le vocabulaire numérique.
- Créer et gérer vos contenus numériques (stocker, partager, ranger).
- Apprendre les bases du traitement de texte, de tableur.
- Installer et utiliser des applis utiles sur votre smartphone.
- Envoyer, recevoir, gérer vos courriels.
- Naviguer sur Internet.

Permanences
Le Lundi
Sans rendez-vous
9 H 00 à 12 H 00
Avec rendez-vous
13 H 00 à 17 H 00
Ouverture du service à plein temps fin Mars 2022

Accompagnement gratuit individuel ou collectif.

Maison Dumond Saint-Mamert-du-Gard
Tél : 06 44 83 27 65
francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr

Repas des aînés/Distribution de colis



380 personnes ont été invitées par courrier, à participer au traditionnel repas des aînés initialement prévu le mercredi 12 janvier, ou à recevoir un colis de fin d'année composé d'une bouteille de vin de notre local Cloderic Prade et d'un ballotin de chocolats de la chocolaterie nîmoise La Tabletterie.

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis cette année encore de réunir les aînés dans un moment de convivialité, 152 colis ont donc été distribués.



Boîtes de Noël

La mairie de Saint Mamert remercie toutes les personnes qui ont participé à la collecte des boîtes de Noël.
Saint Mamert a du cœur !



Diplômés



Nouveaux diplômés

Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal présentent leur plus sincères félicitations aux jeunes diplômés de l'année 2020-2021.

Comme récompense pour leurs bons résultats, des bons cadeaux sont en cours de distribution auprès des nouveaux diplômés qui se sont fait recenser en mairie.

À tous nous souhaitons une belle continuation scolaire ou professionnelle.

Livret nouveaux arrivants

Le livret pour les nouveaux habitants sera disponible fin mars au format PDF sur le site internet et au format papier à la mairie. Vous pourrez venir le récupérer aux horaires d'ouverture de la mairie.

COMMERCANTS-L'ÉPICERIE DU VILLAGE

La municipalité a décidé de mettre en avant un commerçant du village dans chaque Griffé. Si vous êtes intéressé pour paraître dans le prochain Griffé n'hésitez pas à contacter par mail Mme GRANIER : laura.granier@st-mamertdugard.fr

Dans cette édition nous vous proposons un article de Marion la gérante de l'épicerie du village.



« Je suis Saint Mamertoise depuis treize ans. Après avoir travaillé plusieurs années sur Nîmes et ses environs, j'ai fait une formation BTS Assistante de gestion. J'ai souhaité alors créer mon entreprise. Ayant pris connaissance que l'épicerie du village cherchait un repreneur, j'ai saisi l'opportunité afin de réaliser mon projet professionnel. Avec le soutien de mon conjoint, gérant de l'épicerie de Fons depuis dix ans, je suis devenue gérante à mon tour en octobre 2017. Une employée est à mes côtés afin de m'épauler. L'épicerie propose des produits de tous les jours, des fruits et légumes, de la coupe en fromage et charcuterie ainsi que des produits locaux et régionaux. Je souhaite continuer à développer l'activité et faire de l'épicerie un lieu convivial et de rencontre. »



LES BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3/02/2022

CREATION D'UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE POUR LA GESTION DES BIODECHETS

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES AUPRES DE NIMES METROPOLE

DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUE, ENFOUISSEMENT DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE TELECOM RUE DE LA MAZADE

AUTORISATION A SIGNER LE BAIL COMMERCIAL ENTRE LA COMMUNE ET MME VAUCLARE SUITE A LA CREATION DU « LA POSTE RELAIS »

REGULARISATION DE L'EMPRISE DE LA VOIRIE SUR LA PARCELLE B1247 - AUTORISATION A ACQUERIR PAR ACTE NOTARIE

REGULARISATION DE L'EMPRISE DES VOIES COMMUNALES DANS LE QUARTIER DE FRANCURELLE

ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE C1145 POUR L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

AVIS RELATIF A L'INSTAURATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT SUR LA PISTE DFCI E42

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2022

CONSERVATION DES ARCHIVES « ANCIENNES »

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION, LA PROGRAMMATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES TRADITIONS TAURINES POUR 2022

DESHERBAGE BIBLIOTHEQUE

NAISSANCES

BERNET Anjali née le 19 juillet 2021 à Nîmes. Fille de Guilhem BERNET et de Sabrina ABDELKADER

BERGERET Julia, Laetitia née le 17 septembre 2021 à Nîmes. Fille de Thomas BERGERET et de Laetitia GONCALVES

CLÉMENT Ninon, Irène Agnès née le 16 octobre 2021 à Nîmes. Fille de Nicolas CLÉMENT et de Stéphanie IMBERT

AYAD PEYREMORTE Mina, Nouria Marie née le 16 octobre 2021 à Nîmes. Fille de Yanis AYAD et de Othilie PEYREMORTE

FAURE Raphaël, François né le 01 novembre 2021 à Nîmes. Fils de Nohan FAURE et de Aurélie RAZZANO

LE BIAN Timéo, Romain Gilbert né le 08 novembre 2021 à Nîmes. Fils de Romain LE BIAN et de Marion DEBRAY

ALIZÉ Samuel, Louis Bernard né le 13 novembre 2021 à Nîmes. Fils de Alexis PROUT et de Hélène ALIZÉ

PACS

ALAIMO Christelle et JUST Nicolas pacsés le 7 juillet 2021

MARIAGES

LEROY Kevin et NURY Mathilde union célébrée le 09 octobre 2021

DANY Christian et CLIN Bérangère union célébrée le 30 octobre 2021

LHOMÉ Christian et PICCHI Myriam union célébrée le 10 novembre 2021

DECES

FERRIER Simone veuve FLOUTIER décédée le 5 septembre 2021 à l'âge de 88 ans

TABUSSE Max décédé le 29 octobre 2021 à l'âge de 91 ans. Epoux de Violette ROCHER.

LAFFORGUE Suzanne veuve SENS décédée le 01 février 2022 à l'âge de 94 ans.

GAUSSEN Jean décédé le 26 juin 2021 à Nîmes, à l'âge de 87 ans, veuf de Andrée RAINEAU

BEN NASR Ammar décédé le 26 septembre 2021 à Nîmes, à l'âge de 70 ans

FENOUL Stéphanie décédée le 27 septembre 2021 à l'âge de 48 ans

GORY Albert décédé le 25 décembre 2021 à l'âge de 89 ans, époux de Simone GAUFRES

POUDEVIGNE Yves décédé le 1er janvier 2022 à l'âge de 90 ans, veuf de Andrée FABREGUE

VIEILLEDENT Marie-Louise décédée le 04 février 2022 à Fons outre Gardon, à l'âge de 92 ans, veuve de Emile SARLIN.

HORAIRES DE LA MAIRIE



Lundi : 13h00-18h30
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h00
Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h00

COORDONNÉES DE LA MAIRIE



Place de la Mairie
30730 Saint-Mamert-du-Gard
Accueil : 04.66.81.10.29
Email : mairie@st-mamertdugard.fr
Site : www.mairiest-mamertdugard.fr

GENDARMERIE DE ST MAMERT



Mercredi : 8h00-12h00 14h00-18h00
Vendredi : 8h00-12h00 14h00-18h00

BIBLIOTHÈQUE



Heures d'ouverture en période scolaire:
Mardi : 16h30-18h30
Vendredi : 16h30-18h30
Samedi : 10h00-12h00

Pendant les vacances : Samedi : 10h00-12h00

Tel : 06.26.06.80.08
Email: biblisaintmamert@gmail.com
Blog : <https://biblisaintmamert.blogspot.com>

ECOLE MATERNELLE : 04.66.81.19.54
ECOLE PRIMAIRE : 04.66.81.14.97



COORDONNÉES DU SIVOM LEINS GARDONNENQUE (centre de loisirs, crèches, maison de services au public, urbanisme)



4 rue Denis Diderot
30190 Saint Génies de Malgoires
Accueil : 04.66.63.00.80
Site : www.leinsgardonnenque.fr

ORDURES MÉNAGÈRES



Passages ordures ménagères : Mardi & Samedi
Passages tri sélectif : Jeudi
Contact : M.Bertaudon 07.77.30.57.19

DECHETERIE DE LA ROUVIÈRE



Du lundi au samedi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS



dctdm@nimes-metropole.fr
04.66.02.54.54

NUMEROS PRATIQUES



Fuite d'eau urgence : 06.87.73.81.84
EDF-GDF : 0810.030.810
ERDF : 0810.058.714
Nîmes-métropole : 04.66.02.55.55
Conseil départemental : 04.66.76.76.76
Préfecture : 0820.091.172

PERMANENCES DES ELUS



En semaine et tous les samedis matins sur rendez-vous.

SERVICES D'URGENCE



SAMU : 15
Gendarmerie/Police : 17
Pompiers : 18
Toutes urgences : 112
Centre anti-poison Marseille : 04.91.75.25.25
SOS mains-urgences : 04.66.04.31.46